

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Éducation : le Japon dote l'école publique de Ntoun 1 de nouvelles salles de classe

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre du programme de coopération économique dénommé les "Dons aux microprojets locaux contribuant à la sécurité humaine", l'ambassadeur du Japon au Gabon, Shuji Nogushi, a signé vendredi dernier un contrat de projet de construction d'un nouveau bâtiment de quatre salles de classe avec la responsable de l'école publique de Ntoun 1, Gisèle Assengone Ekoh. Ces travaux ont pour but d'augmenter la capacité d'accueil de cet établissement scolaire primaire. "Les acquis de notre coopération sont en phase avec les priorités du Gabon en matière de réformes pédagogiques, de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires et d'amélioration de la vie scolaire. La signature de ce contrat va contribuer à la réalisation de ces objectifs straté-

giques", a précisé la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, lors de la cérémonie.

D'une valeur de 50 millions de FCFA, ce projet va permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage. À ce propos, l'ambassadeur du Japon au Gabon, Shuji Nogushi a déclaré que "ce financement vient à point nommé, car il permettra non seulement la construction d'un nouveau bâtiment de quatre salles de classe afin de désengorger les salles de classe existantes, mais aussi d'augmenter la capacité d'accueil de cet établissement scolaire primaire. De plus, il servira également à la construction d'un bloc sanitaire composé de dix latrines dont deux pour les personnes à mobilité réduite (PMR) conformes aux nouvelles normes des constructions scolaires en République gabonaise."



Photo: SNN

Ce chantier va permettre l'extension de l'établissement.

L'USTM et l'OMS se penchent sur la gestion des déchets chimiques

N.O.
Franceville/Gabon

Le projet de la cartographie des déchets chimiques à l'échelle nationale a conduit le représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Magaran Bagayoko, et le recteur de l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM), Pr Crépin Ella Missang, à envisager récemment une collaboration sur la problématique de la gestion des produits toxiques, l'agenda de recherche et le cadre de travail entre l'USTM et l'OMS. Il s'agit pour ces deux institutions de mieux gérer les risques de contamination des déchets à travers l'utilisation rationnelle et sécurisée des produits chimiques et leurs déchets. "Nos deux institutions ont beaucoup de champs de compétences communs. Notre université a un institut d'agronomie qui s'occupe de la santé animale, un département de biologie qui touche le domaine de la santé, un département de chimie avec des programmes de recherche qui abordent les aspects de l'environnement...", a indiqué le recteur. L'USTM regorgeant d'experts pouvant participer à des programmes de



Photo: Nadège Otounou

L'USTM et l'OMS devraient rapidement définir les contours de leur collaboration.

recherche. "Nous sollicitons l'université dans le cadre spécifique du projet Chemobs. Nous savons que les universitaires constituent un creuset de ressources humaines et d'experts qui peuvent aider à avoir des bases scientifiques sur de nombreux problèmes de santé. Nous pensons définir un cadre de collaboration, qui sera formalisé. L'université a un département de biologie qui étudie les virus et qui peut nous dire quels sont les liens et les interactions entre ces parasites, leurs hôtes qui se trouvent dans la nature et l'être humain...", souligne Magaran Bagayoko. Le calculateur du coût économique de l'inaction ou le calculateur de risques et de vulnérabilité (qui permet d'identifier

le niveau de risque lié à l'exposition aux produits chimiques) sont des outils qui peuvent être utilisés pour intégrer la gestion des produits chimiques dans les décisions et plans et processus de développement nationaux. Le Gabon fait partie des neuf pays africains sélectionnés pour tester ces éléments. Pour rappel, le projet ChemObs permet aux pays de remplir les obligations qui leur incombent au titre des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, notamment l'"Objectif de développement durable 12.4.1". Il veut aussi promouvoir l'élaboration des politiques fondées sur des éléments factuels et accroître les investissements dans les infrastructures de traitement des déchets et produits chimiques.

Le clin d'œil de Lybek

